

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications):** Madame le Président, encore une fois la réponse à la question est oui. Il est évident que la parade a été une réussite totale et les députés des deux côtés de la Chambre sont extrêmement fiers et impressionnés par le succès de la parade. Sauf erreur, personne d'un côté ou de l'autre de la Chambre ne veut s'en attribuer le mérite. Le mérite en revient à ceux qui ont participé à la parade et je suis heureux de leur transmettre mes cordiales félicitations.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LA PARTICIPATION ÉVENTUELLE AUX FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX DANS LE DÉSERT DU SINAÏ

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, en l'absence du premier ministre, j'adresse ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il sait peut-être que, il y a quelques jours, la Presse associée a publié une nouvelle concernant les forces du maintien de la paix dans le désert du Sinaï et selon laquelle «le Canada dit qu'il participera, mais qu'on ne le lui a pas encore demandé».

Étant donné que ces forces pour le maintien de la paix ne relèveront pas de l'Organisation des Nations Unies mais plutôt des États-Unis, la première fois qu'une telle situation se présente, le ministre assurerait-il à la Chambre qu'on la consultera et qu'elle devra donner son approbation avant que l'on ne dépêche ces troupes?

● (1450)

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Premièrement, madame le Président, ce ne serait pas la première fois que nous participerions à une telle opération, et il n'est pas habituel de donner de telles assurances à la Chambre. Pour le moment, nous n'avons pas encore été invité à participer à cette force. Comme des rumeurs circulent à ce sujet, nous avons étudié la question, mais je n'ai rien d'autre à annoncer pour l'instant.

LES DÉTAILS DE LA PARTICIPATION ENVISAGÉE

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, je pose ma question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Peut-être pourrait-il apporter des éclaircissements sur notre participation à des forces de maintien de la paix sous contrôle américain partout dans le monde.

Le ministre pourrait-il nous dire combien de soldats canadiens sont en cause, et si l'on a envisagé de fixer une limite de temps à la mission de ces troupes? De plus, le ministre avertira-t-il nos alliés de l'OTAN qu'il nous faudra suspendre certaines de nos obligations dans le cadre de l'OTAN pendant que nos troupes seront stationnées dans le Sinaï sous l'égide des États-Unis?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je ne me rappelle pas que le Canada ait jamais participé à une force de maintien de la paix sous le contrôle des États-Unis.

### Questions orales

**Mlle MacDonald:** Dites-le à Mark.

**M. Lamontagne:** Je crois que la plupart des forces de maintien de la paix auxquelles le Canada a participé étaient placés sous l'égide des Nations Unies. Quand aux autres détails de la question, je demande au député de les faire inscrire au *Feuilleton*, et je ferai rédiger une réponse.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

LES PAIEMENTS DE STABILISATION POUR LES ÉLEVEURS DE BOVINS

**M. Maurice Foster (Algoma):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que cet automne les éleveurs bovins connaissent de graves difficultés financières qui résultent d'une hausse marquée des frais et d'une baisse des prix, le ministre est-il disposé à recommander au cabinet que le gouvernement verse à ces éleveurs en difficulté des paiements de stabilisation importants et qu'il annonce cette aide dans l'exposé budgétaire du 12 novembre?

**M. Hnatyshyn:** Et démissionnera-t-il si cela ne se réalise pas?

**Une voix:** Encore une fois.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait qu'il faudra, avant la fin de l'année, recommander certaines mesures au sujet du bovin de boucherie. Nous recommanderons justement un programme de stabilisation. Le député est sans doute au courant du fait que la Canadian Cattlemen's Association a recommandé un paiement équivalant non pas, comme le prévoit la loi, à 90 p. 100 de la moyenne des cinq dernières années, mais plutôt à 95 voire 100 p. 100 de la moyenne des cinq dernières années. Si j'entérine cette recommandation, il me faudra, entre autres choses, l'approbation du cabinet.

**M. Epp:** Pourquoi «entre autres»?

**M. Whelan:** Autrement, c'est-à-dire si nous optons pour des paiements équivalant à 90 p. 100 de la moyenne des cinq dernières années, nous ne verserons rien pour les bovins. En effet, les éleveurs font de très mauvaises affaires depuis quatre ans et à moins de leur verser des paiements équivalant à 95 ou 100 p. 100 de leurs revenus moyens des cinq dernières années, ils ne recevront rien. Nous envisageons donc cette possibilité.

\* \* \*

### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'OUVERTURE DU COURRIER DE PREMIÈRE CLASSE

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Madame le Président, c'est au solliciteur général qui répond au nom de la GRC que je m'adresse. Si je pose cette question c'est que je m'inquiète du fait que la GRC fait des intrusions dans la vie privée des Canadiens avec des mandats de main-forte que l'on devrait abolir au lieu d'y avoir de plus en plus souvent recours, et que je déplore également le fait qu'elle se permette de décacheter le courrier de première classe.